



Formation aux fonctions tutorales

Contrats de professionnalisation

Maîtres d'apprentissage

Formateurs de terrain

Tuteurs-référents

L'alternance reste un principe fondamental dans les formations sociales, médico-sociales et autres. Cela suppose, sur le terrain, un accueil, un accompagnement, un suivi et une évaluation constants des compétences des personnes en formation (stagiaires).

De par leurs actions, les professionnels chargés de cet encadrement sont un des maillons essentiels des divers dispositifs de formations. Ce sont les tuteurs de proximité. Ils sont aussi appelés, communément et indistinctement des formations, tuteurs référents.

Par ailleurs, l'évolution des contenus de formation et la diversification des parcours proposés (voie directe/formation initiale, contrats de professionnalisation, contrat d'apprentissage...) nécessitent, à présent, une maîtrise « technique » pour comprendre et cerner les référentiels professionnels.



OBJECTIFS

Destinée à ces professionnels, la formation aux fonctions tutorales doit permettre, pour chaque acteur de terrain, une connaissance puis une appropriation des objectifs et des processus de formation (transmission et acquisition des compétences requises) pour les stagiaires accueillis dans l'entreprise.

Il s'agira de définir et de faciliter les missions du tuteur dans la structure, d'où trois objectifs fondamentaux :

- **L'accompagnement et l'organisation** des parcours de formation.
- **La construction et la transmission des savoirs faire** (acquérir des méthodes et concevoir des outils pour faciliter la transmission des compétences en situation de travail).
- **Le suivi et l'évaluation des stages.**

PROGRAMME

DE LA FORMATION

MODULE 1 (OBLIGATOIRE) LES BASES

Il propose de répondre, de manière concrète, aux **objectifs fondamentaux** exposés ci-dessus. Il est indispensable pour suivre un candidat en contrat de professionnalisation et permet d'accéder aux modules 2 et 3.

MODULE APPROFONDISSEMENT

Il intensifie la **connaissance des métiers**, favorise l'**appropriation des référentiels** et des **modalités de certification**. Il permet de mieux appréhender les enjeux de l'alternance, la posture de tuteur et d'affiner les partenariats (stagiaire, structure d'accueil, établissement de formation).

MODULE 3 SPÉCIFIQUE

Ce module spécifique est destiné à des tuteurs « confirmés ». Il porte sur les modalités de **coordination et de développement du tutorat** à l'intérieur d'un même établissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les participants bénéficieront d'apports théoriques et méthodologiques mais, les modalités pédagogiques retenues se modéliseront sur un **principe de formation-action**.

Chaque participant sera expressément invité à s'exprimer, à intervenir sur les situations professionnelles dans lesquelles il se trouve engagé afin d'identifier et de développer les compétences nécessaires. Ce travail s'effectuera sous trois formes :

- en groupe plénier
- en petits groupes
- en individuel

Les retours d'expériences faciliteront une confrontation des représentations, une ouverture et une évolution des schèmes de pensées.

Chacun(e) sera amené(e) à (ré)évaluer sa participation à la dynamique de groupe (questions de la place, de la communication, de l'affirmation de soi, de la prise de parole face au groupe, de la capacité à s'expliquer, à se faire comprendre, à écouter, à prendre en compte ou non les remarques...).

L'élaboration et le partage d'une analyse collective contradictoire devraient permettre, de manière directe ou indirecte, l'élucidation ou le dépassement de préoccupations individuelles.

Une finalité pratique essentielle de la formation proposée consistera à **produire ou améliorer des outils concrets, sous forme de fiches techniques**, destinés à formaliser l'accueil et l'accompagnement des stagiaires dans la structure propre à chacun des participants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

VALIDATION

Chacun des modules, à son terme, fera l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement de formation sous réserve d'assiduité et de la réalisation des travaux demandés. Etcharry Formation Développement est labellisé par UNIFAF pour la dispense de cette formation.

DURÉE

Chaque module se déroulera en trois sessions mensuelles de deux jours d'une durée de sept ou six heures, soit un volume de 40 heures par module. Un calendrier est disponible sur simple demande.

LIEUX

Diverses possibilités sont envisageables, selon l'origine géographique des participants :

1. **A Ustaritz**
2. **Site relais extérieur** (en fonction de l'origine géographique majoritaire des participants. Mobilité du formateur)
3. **Sur le site du commanditaire** (en cas de demande, mobilité du formateur).

COÛT DE LA FORMATION

- 460 euros par module.
 - 1 380 euros pour les 3 modules
- Il est possible de faire appel à un financement de formation auprès l'OPCO Santé.

ETCHARRY FORMATION DÉVELOPPEMENT

Domaine Landagoyen
64480 Ustaritz
Tél. +33 (0)5 59 70 37 60
Fax +33 (0)5 59 70 31 76

www.etcharry.org - accueil@etcharry.org

Contact

Laurent MELITO - Responsable de la formation continue
laurent.melito@etcharry.org

Contact administratif

Séverine HUGLA
severine.hugla@etcharry.org

